



## Le 26 mars, les fréquences de la TNT vont changer dans votre commune



Ces réaménagements de la TNT ont pour but de dégager des fréquences pour les transférer au très haut débit mobile (4G) et favoriser ainsi son déploiement sur l'ensemble du territoire métropolitain, notamment en zone rurale.

**Ces opérations auront un impact direct sur les téléspectateurs qui reçoivent la télévision par l'antenne râteau : ils risquent de perdre provisoirement une partie de leurs chaînes de télévision le 26 mars 2019.**

Ces opérations concernent également tous les gestionnaires d'immeubles (syndics, maisons de retraite, hôpitaux, etc.) recevant la télévision par une antenne râteau collective, qui ont été informés des vérifications voire des travaux à faire, en amont du 26 mars, sur leur installation de réception TV collective pour l'adapter aux nouvelles fréquences qui seront utilisées à partir de cette date.

Le plan de transition de la TNT vers le haut débit mobile a été préparé depuis de nombreux mois par l'ensemble des acteurs concernés : pouvoirs publics, Agence nationale des fréquences (ANFR), CSA, chaînes de télévision, diffuseurs. Concrètement, dans la nuit du 25 au 26 mars 2019, des opérations techniques importantes seront réalisées sur les émetteurs du réseau de diffusion de la télévision de votre zone.

Les programmes seront alors coupés pendant plusieurs heures à partir d'une heure du matin. Les émetteurs principaux devraient être rallumés vers 8h le matin du 26 mars. Les réémetteurs seront ensuite remis en service dans la journée. Toutefois dans certains endroits, compte tenu de l'envergure des opérations, il est possible que le signal TNT ne soit rétabli que le lendemain voire le surlendemain.

**Les téléspectateurs recevant la télévision par l'antenne râteau, soit plus de la moitié des Français, sont les principaux concernés. Le 26 mars, ils devront procéder à une recherche des chaînes afin de retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT.**

Vous avez reçu un courrier de la part de l'Agence nationale des fréquences (ANFR), accompagné d'une brochure d'explication, détaillant l'ensemble des opérations et des dispositifs d'aides mis en place.

**Depuis le 12 mars 2019, une campagne d'information régionale a été déployée par l'ANFR pour informer les habitants de votre zone de la date du changement de fréquences.**

Votre relais a été essentiel depuis le début de cette campagne en matière d'information et de pédagogie vers vos administrés.

Vous serez sans doute sollicité le 26 mars, voire les jours suivants, soit pour expliquer les raisons de cette opération et les dispositifs d'accompagnement proposés, soit pour rassurer et aider celles et ceux qui seront confrontés à des questions ou des difficultés pour retrouver l'ensemble des chaînes de la TNT.